

COMITE DES ECHECS DU BAS-RHIN

(Ligue des Echecs du Grand Est)

Agréé « Jeunesse et Sport » et « Conseil Départemental du Bas-Rhin »



Correspondant

JACQUOT Adrien

Président du CEBR

11 rue des Murs

67700 SAVERNE

Tél : 07 85 93 96 06

Email: president@echecs67.com

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES ECHECS DU BAS-RHIN

Compte-rendu de l'AG du 25 septembre 2021

L'Assemblée Générale se déroule au :

Club d'Echecs de Mundolsheim, 24 rue du Général Leclerc 67450 MUNDOLSHEIM

1. VERIFICATION DU QUORUM

Avec 13 clubs sur 29 et 49 voix sur 71, le quorum ($\frac{1}{3}$ des clubs, $\frac{1}{2}$ des voix) est atteint et l'assemblée générale peut débuter.

Club	Voix	Représentant	Fonction
Bischwiller	9	REEB	Président
Mundolsheim	4	PETER	Président
Saverne	2	JACQUOT	Président
Erstein	2	FELDER	Président
Hoenheim	2	GICQUIAUD	Président
Mossig	2	COYNE	Président
CEMN	2	HAGELBERGER	Président
Altorf	1	MATHIOT	Président
Sélestat	3	HEDDACHE	Représentant
Dorlisheim	2	HERMENT	Représentant
Obernai	2	SCHLOTTER	Représentant
Strasbourg	16	HEDDACHE	Porteur
Bischheim	2	PETER	Porteur

13	49	Totaux
29	71	Comité
44,8%	69,0%	Part

Le Président ouvre l'AG à 15h15 en remerciant le Club d'Echecs de Mundolsheim pour son accueil aujourd'hui, en plus de l'accueil à la réunion de rentrée des clubs.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Le Président s'assure que chaque membre a pu prendre connaissance du compte-rendu de la précédente AG et procède à une rapide relecture des points importants.

Adoption du compte-rendu

Pour : 33 voix

Abstention : 16 voix

Contre : 0 voix

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président remercie toutes les personnes présentes ainsi que le club de Mundolsheim pour l'accueil. Il rappelle brièvement le gel de nombreuses activités durant la crise sanitaire et le besoin de reprendre l'activité échiquéenne malgré le risque de durcissement des mesures pendant la saison.

En cette année électorale, il rappelle les nombreuses compétitions et activités dont le CEBR s'occupe avec un calendrier bien rempli et le peu de monde qui compose le comité directeur. Il est difficile d'en demander plus aux personnes, membre du comité ou non, sachant toutes les actions qu'elles mènent et les responsabilités qu'elles endossent au sein de leurs clubs. Le Président déplore que la définition même des associations se perde. Là où chacun devrait de lui-même participer à la vie des associations et que les organisations puissent permettre à tous d'exercer notre passion et d'en profiter, nous sommes de plus en plus prestataires de services. Il est important pour la pérennité des clubs et du comité que l'on retrouve la base de l'organisation associative et que tout ne repose pas sur quelques personnes.

Le Président souhaite donner la parole à chaque personne présente. Le tour de l'assemblée permet à chacun de s'exprimer et de connaître la situation des clubs depuis l'intérieur, ainsi que sur l'implication importante de celles-ci.

Le Président remercie les membres présents de leur témoignage, de leur soutien, de leurs efforts et espère que les clubs en difficulté sauront repartir de l'avant.

Le Président souhaite à tous une bonne assemblée générale.

4. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SAISON 2020/2021

Préambule

Les conditions sanitaires exceptionnelles ont eu raison de la majeure partie des activités échiquiennes traditionnellement organisées. Le caractère départemental de l'association impactant encore plus notre activité, là où certaines organisations locales ont pu reprendre, sous conditions. Du point de vue des compétitions, la saison est donc presque vide, hormis les reprises exceptionnelles pendant l'été.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

L'interruption précoce de la saison et la reprise très tardive des compétitions dues aux conditions sanitaires exceptionnelles n'ont pas permis de disputer normalement les championnats.

La saison a été complètement annulée pour les divisions départementales. D1, D2 et D3 chez les adultes comme N3 Jeunes, Challenge du CD67 et Critérium n'ont pas eu lieu.

Dans les divisions nationales, hormis les Top12, Top Féminin et Top Jeunes, les championnats ont à peine commencé avant d'être arrêtés. 2 rondes en NI et NII, 1 ronde en NIII et NIV. Aucune ronde en NI et NII Jeunes ou Féminines.

Equipes bas-rhinoises dans les divisions nationales :

Top 12

1 équipe engagée. **Bischwiller termine 1^{er} de l'élite nationale.** Bravo !

Nationale I

Groupe Est, 2 équipes engagées. Mundolsheim, Strasbourg.

Nationale II

2 équipes engagées. Bischwiller 2, Mundolsheim 2.

Nationale III

6 équipes engagées.

Bischwiller 3, Bruche, Haguenau, Hoenheim, Saverne, Strasbourg 2.

Nationale IV

15 équipes engagées dans les groupes Grand Est I, II et III.

Dettwiller, Dorlisheim-Schirmeck, Mossig, Mundolsheim 3, Strasbourg 3.

Bischwiller 4, Erstein, Mommenheim, Sélestat, Strasbourg 4.

Gerstheim 2, Illkirch 2, Mertwiller-Niederbronn, Obernai, Strasbourg 5

Top Jeunes

1 équipe engagée. Bischwiller termine 4ème de l'élite nationale.

Nationale I Jeunes

Groupe Est, 2 équipes engagées. Bischwiller 2 et Strasbourg.

Nationale II Jeunes

Groupe IV, 1 équipe engagée. Mundolsheim.

Top Féminin

1 équipe engagée. **Bischwiller termine 1^{er} de l'élite nationale.** Bravo !

NI F

Groupe Est, 2 équipes engagées. Bischwiller 2 et Mundolsheim.

N2 F

Groupes non constitués.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JEUNES

A nouveau en raison des conditions sanitaires, les championnats individuels jeunes du Bas-Rhin, comme ceux d'Alsace, n'ont pas eu lieu. La décision de maintien du championnat de France 2021, décalé sur la nouvelle saison, nous a amené à organiser ces **championnats les 25-26 septembre à Strasbourg pour les Benjamin(e)s et Minimes, le 03 octobre à Mundolsheim pour les Petit(e)s Poussin(e)s, Poussin(e)s et Pupilles.** Ils seront donc directement qualificatifs pour les championnats de France à Agen.

AUTRES COMPETITIONS FEDERALES

Un seul tour de Coupe de France a été disputé, le 04 octobre, avant annulation.

Les compétitions suivantes, normalement organisées dans le cycle fédérale n'ont pas eu lieu :

Coupe Jean-Claude Loubatière

Coupe 2000

Coupe de la Parité

Trophée Roza Lallemand

AUTRES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Les compétitions habituelles du Challenge, de la grande Fête scolaire et de l'Individuel du Bas-Rhin n'ont pas eu lieu.

PÔLE ESPOIR ET SUIVI AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Si l'activité Pôle Espoir déjà bien avancée en 2020 a pu se terminer, l'activité de la saison 2020-2021 sera effectuée sur la période septembre-octobre de la nouvelle, en préparation et suivi des Championnats de France Jeunes 2021.

LES TOURNOIS DU BAS-RHIN

L'assouplissement des règles sanitaires a permis la tenue de quelques tournois dans le Bas-Rhin :

Le 2^{ème} tournoi rapide de Bischheim du 04 juillet 2021

L'Open de Bischwiller du 26 au 27 juin 2021 (2 opens)

Le Festival d'Eté de Strasbourg du 07 au 11 juillet 2021 (3 opens)

Le Comité a tenu à soutenir financièrement les clubs pour l'organisation de ces compétitions. Le Cercle d'Echecs de la Mossig a malheureusement dû annuler son Open de Wasselonne suite à la modification des règles sanitaires qui ne laissait pas de temps à une adaptation importante.

5. RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier présente les comptes 2020 et 2021 (en cours).

L'état des comptes au 31 août 2021 présente un solde positif de 30 611, 04€.

Remarques générales :

Le solde des comptes est très bon.

La situation exceptionnelle avec un début de saison 20/21 lancé mais arrêté subitement a engendré :

- Un maintien des reversements de licence
- Une diminution drastique des coûts de compétitions CEBR (coupes et médailles, matériels, arbitrage, accueils) plus importante que les inscriptions

- Une diminution drastique de l'aide aux Championnats de France (deux éditions, mais une à prévoir)
- Une diminution des aides à l'organisation d'Opens
- Un report des investissements
- Une diminution des frais de fonctionnement (distanciel)

Les dépenses prévues à l'aide du reversement des licences (fin 19/20 et 20/21) n'ont donc pas été réalisées. Celles reportées sont provisionnées à hauteur de 7 460,00€ afin de respecter la logique des budgets entre saisons. L'exercice reste cependant excédentaire, à +2 890,88€.

6. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Devant les difficultés de contact et rencontre des réviseurs aux comptes désignés, Jérôme FELDER a accepté cette tâche. Il lui a été présenté l'ensemble des documents comptables de l'année 2020 et de l'année en cours 2021.

Il constate la justesse des montants et attributions des comptes mais estime qu'au moins un des réviseurs aux comptes désignés devrait confirmer cette révision. Le Trésorier transmet les documents électroniques à Lionel HAGELBERGER.

7. QUITUS AU TRESORIER

Pour : 11 Abstention : 2 Contre : 0

Comptes approuvés, quitus est donné au Trésorier.

8. NOMINATION DES REVISEURS AUX COMPTES

Jérôme FELDER et Lionel HAGELBERGER se présentent comme réviseurs aux comptes pour la saison 2021/2022.

Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

Réviseurs approuvés par l'assemblée.

9. QUITUS AU COMITE DIRECTEUR

Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

Quitus est donné au Comité Directeur.

10. ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

L'appel aux bénévoles par le CEBR afin de solliciter d'éventuelles participations au nouveau comité directeur n'a pas abouti à l'élaboration de liste complète.

Une discussion a lieu pour rappeler les activités du comité départemental, les éventuelles conséquences d'une mise sous tutelle ou dissociation du comité.

Adrien JACQUOT rappelle les missions du CEBR et le temps bénévole que cela représente. Il estime important que chaque engagement soit concret, que la base soit solide et les objectifs fixés correctement réalisés, quitte à sacrifier des activités traditionnelles si on ne trouve personne pour s'engager clairement sur la mission définie. Les discussions montrent qu'il est nécessaire de clarifier et détailler le travail à réaliser pour permettre à certains bénévoles de franchir le pas et venir assurer une partie des compétitions, ce qui libèrera du temps aux personnes en charge jusque-là.

Le nombre de personnes se présentant permettant à minima d'assurer les activités essentielles du CEBR, un nouveau comité est proposé. D'autres membres intéressés pourront être cooptés ultérieurement et à tout moment par le comité directeur afin de l'intégrer.

Composition du nouveau comité directeur :

Président –	Adrien JACQUOT
Trésorier –	Emerick RAMOS
Secrétaire –	Etienne MENSCH
Vice-Présidents –	Roland REEB Sébastien PETER
Membres –	Didier CARBIENER Olivier DESORMES Karl GICQUIAUD Jean-Marc MATHIOT Anne MOINGT

Président d'Honneur Jean-Claude COYNE

Vote de la liste présentée pour le nouveau mandat

Pour : 33 voix

Abstention : 16 voix

Contre : 0 voix

Le nouveau comité directeur est élu pour le mandant 2021/2024.

11. BUDGET 2021/2022

Le Trésorier présente le budget de la saison 2021/2022.

Le budget 2021/2022 prévoit l'utilisation du report à nouveau pour l'aide à la participation et à l'entraînement aux Championnats de France 2021, l'organisation des Championnats Individuels du Bas-Rhin 2020/2021 et un investissement matériel en pendules et sous-jeux.

Un budget est prévu pour la gestion et le stockage du matériel dans le local qui était jusqu'alors mis à disposition gratuitement depuis 4 ans et demi.

Un budget est prévu pour l'accueil des compétitions CEBR afin de motiver les organisateurs.

Les autres lignes sont en accord avec les années précédentes.

Adoption du budget

Pour : 12

Abstention : 1

Contre : 0

Le budget 2021/2022 est adopté par l'assemblée.

12. PREPARATION DE LA NOUVELLE SAISON

Les missions du CEBR seront définies et détaillées afin de définir les priorités.

Les Championnats Individuels du Bas-Rhin 2020/2021 auront lieu à Strasbourg les 25 et 26 septembre pour les benjamins et minimes et à Mundolsheim le 03 octobre pour les pupilles, poussins et petits poussins.

Ceux de la saison 2021/2022 auront lieu le samedi 11 décembre pour les poussins et petits poussins, les samedi et dimanche 11 et 12 décembre pour les pupilles, benjamins et minimes. Le(s) lieu(x) restent à définir.

La phase départementale de la Coupe Jean-Claude Loubatière aura lieu le 28 novembre. Le lieu reste à définir.

Une phase départementale du Trophée Roze Lallemand sera organisée le 27 novembre. Le lieu est à définir.

Les dates des différentes compétitions sont visibles sur le calendrier départemental.

S'il est possible de l'organiser, la Fête scolaire des Echecs reste un événement majeur.

13. DIVERS

Le Président donne pouvoir et délégation aux deux Vice-Présidents pour gérer les compétitions du CEBR (représentation, locations, achats, équipes d'arbitrage).

Didier CARBIENER et Jean-Marc MATHIOT gèreront les compétitions des équipes jeunes.

Karl GICQUIAUD et Olivier DESORMES gèreront les compétitions des équipes adultes avec Sébastien PETER.

Anne MOINGT intègre le pôle formation.

Sébastien PETER s'occupe des relations au sein de la ZID Alsace.

Un trésorier adjoint devrait être coopté prochainement aux côtés d'Emerick RAMOS.

La gestion du matériel reste assurée par Adrien JACQUOT.

L'engagement des nouveaux membres libèreront du temps pour les nouvelles fonctions de Roland REEB, Sébastien PETER (Vice-Présidents) et Etienne MENSCH (Secrétaire).

Le Président remercie à nouveau tous les membres de l'Assemblée présents, toutes les personnes intervenues pour le CEBR pendant le précédent mandat et ceux qui démarrent cette nouvelle aventure.

Le Président,

Adrien JACQUOT

Le Trésorier,

Emerick RAMOS

Le Secrétaire,

Etienne MENSCH